



École internationale
du Phare

PROGRAMME RÉGULIER ET
ÉDUCATION INTERNATIONALE

405, rue Sara, Sherbrooke (Québec) J1H 5S6
Tél. (819) 822-5455 – Téléc. (819) 822-6832

Août 2020

PEI, CHEERLEADING et JEUX VIDÉO

(Programmes qui exigent des frais supplémentaires)

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'établissement de l'école internationale du Phare a approuvé les frais :

- de 575 \$ par élève pour le Programme d'éducation internationale de l'IB - PÉI (vocation CSRS)
- de 320\$ à 400\$ par élève pour le Programme de Cheerleading (vocation CSRS)
- de 150\$ par élève pour le Programmation de jeux vidéo (projet école)

**Ces montants sont inclus dans le montant total de la facture
que vous recevez : «Montant à payer».**

Pour les élèves au **Programme d'éducation internationale, jeux vidéo et Cheerleading** vous pouvez payer par carte de débit, carte de crédit ou par chèque libellé au nom de : **L'ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE**, en un seul versement la journée de l'accueil administratif.

Cependant, les parents qui le désirent ont la possibilité d'étaler le coût des vocations **PEI** et **Cheerleading** en 5 versements égaux, le premier versement doit être en date de l'accueil administratif et les autres aux dates suivantes : 20 octobre 2020, 20 novembre 2020, 20 janvier 2021 et 19 février 2021.

Les soldes antérieurs doivent être payés au complet à l'accueil administratif avant de pouvoir s'inscrire à une nouvelle activité parascolaire.

Si un parent ne peut rencontrer les exigences financières pour les frais de ces différents programmes, il est prié d'entrer en contact avec monsieur Patrice Guay (AVSEC) au 819 822-5455, poste 14831 ou à GuayP@csrs.qc.ca.

Pour vos questions ou modifications concernant votre facturation, veuillez contacter madame Isabelle Gagné (technicienne en administration) au 819 822-5455, poste 14815 ou à gagnei@csrs.qc.ca

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Patrick Levasseur
Directeur